



Commission des Pétitions

Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Procès-verbal de la réunion du 30 mai 2017

Ordre du jour :

1. DEBAT PUBLIC
Pétition publique 785 - NON à l'initiation au français à la crèche et au cycle 1 et NON à l'apprentissage du français oral au premier trimestre du cycle 2.1
2. Conclusions des commissions

*

Présents : M. Mars Di Bartolomeo, Président de la Chambre des Députés

Mme Nancy Arendt, M. Alex Bodry remplaçant M. Marc Angel, M. Lex Delles, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, membres de la Commission des Pétitions

Mme Diane Adehm remplaçant Mme Martine Mergen, Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Gilles Baum, Mme Tess Burton, M. Lex Delles, M. Georges Engel, M. Claude Haagen, Mme Martine Hansen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Lamberty, Mme Josée Lorsché, remplaçant M. Claude Adam, membres de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mme Anne Heniqui, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mme Vera Haas-Gelejinsky, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Angel, M. David Wagner, membres de la Commission des Pétitions

M. Claude Adam, M. Gérard Anzia, Mme Martine Mergen, M. Laurent Zeimet, membres de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission des Pétitions
M. Lex Delles, Président de la Commission de l'Education nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

*

1. DEBAT PUBLIC

Pétition publique 785 - NON à l'initiation au français à la crèche et au cycle 1 et NON à l'apprentissage du français oral au premier trimestre du cycle 2.1

Intervention des pétitionnaires :

Par le présent débat, le pétitionnaire entend attirer l'attention sur la thématique et non sur la problématique des langues, tout en prenant ses distances avec de fausses affirmations qui auraient été divulguées au cours de l'instruction de la pétition 785.

Le libellé de la pétition

Le représentant des pétitionnaires met en exergue le caractère restreint de l'accès aux informations réservé aux intéressés qui n'avaient pas eu l'occasion d'assister aux réunions informelles du Ministère au sujet de l'offre gratuite d'éducation plurilingue des enfants. Au moment du dépôt de la présente pétition, beaucoup d'éléments n'étaient pas au clair, et c'est après la mise en ligne de la présente requête que le Ministère a annoncé de valoriser toutes les langues maternelles.

Peu après, le plan d'action pour la langue luxembourgeoise a vu le jour.

Les conclusions des classes pilotes

Aux dires de l'orateur, le Ministère n'a pas attendu les conclusions des classes pilotes et a omis de mener des études à long terme. Il regrette l'absence de publication des résultats des classes pilotes au moment de l'introduction des nouveaux bilans de compétences.

Pourquoi cette décision ?

Le programme gouvernemental avait suggéré une introduction plus tardive de l'enseignement de la langue française. L'orateur se demande si de nouveaux constats sont à l'origine du présent revirement.

Pourquoi tenter une telle expérience ?

Quels sont les résultats d'études scientifiques applicables au Luxembourg sur la base desquels le Gouvernement a pris sa décision ? Quel est le but des nouvelles mesures ? L'orateur est à se demander si les objectifs ont été clairement définis avant d'entamer la présente réforme.

D'ailleurs, imposer aux citoyens la manière d'éduquer leurs enfants et le choix des langues à apprendre avant la scolarisation serait en contradiction flagrante avec l'esprit libéral.

Les éléments positifs des mesures du Ministère

Le représentant des pétitionnaires salue le fait que l'emploi des langues dans les crèches et au précoce soit thématiqué et que la langue luxembourgeoise y trouve sa place. Se pose dès lors la question de savoir qui maîtrise cette langue et où il faut recruter le personnel nécessaire.

D'après Monsieur le Ministre, toutes les langues maternelles seraient à valoriser, ce qui signifierait, d'après l'orateur, que les parents sont responsables de l'enseignement de la langue maternelle au foyer, étant entendu qu'une partie des enfants voient leurs parents pendant une durée limitée le matin et le soir.

N'est-il pas contradictoire d'encourager, d'une part, les parents à enseigner la langue maternelle à leurs enfants et de promouvoir, d'autre part, l'encadrement externe des enfants à titre gratuit ?

L'orateur voit d'un œil positif le plan d'action pour la langue luxembourgeoise qui, il est vrai, ne se limite pas exclusivement à l'éducation. Par ailleurs, il salue le fait que la promotion de la langue luxembourgeoise ne soit plus automatiquement associée à un manque d'esprit d'ouverture et de tolérance.

La transparence et le dialogue avec les citoyens

Le pétitionnaire se demande pourquoi les nouvelles mesures du Gouvernement n'ont pas été thématiquées davantage par les médias et pourquoi il n'y a pas eu d'accord avec le SEW.

Un concept global pour l'enseignement fondamental

L'orateur pose une série de questions. L'annonce des nouvelles mesures d'encadrement multilingue à titre gratuit est-elle à placer dans le contexte d'autres mesures et initiatives ? Quand pourra-t-on reconnaître un concept global ? Par exemple, au cycle 2.1, combien d'heures de langue française seront enseignées, et au détriment de quelles autres disciplines ? L'apprentissage précoce du français ne risque-t-il pas d'avoir des répercussions négatives sur la conscience phonologique des jeunes écoliers ?

Le pétitionnaire souligne la grande différence qui existe entre un apprentissage guidé et non guidé des langues, indépendamment du nombre de langues à apprendre.

L'apprentissage non guidé d'une langue est un acte inconscient, automatique, spontané que connaît l'enfant au foyer âgé de 4-5 ans et qui fait partie intégrante de son développement naturel. D'après des spécialistes réputés, ces connaissances langagières seraient complétées et développées par la socialisation scolaire. Or, tel n'est pas le cas au Luxembourg où les enfants ne sont pas scolarisés en leur langue maternelle, un phénomène d'ailleurs spécifiquement luxembourgeois.

On parle d'un apprentissage spontané simultané ou double de langues maternelles lorsque les deux parents ne parlent pas une même langue. Il y a lieu de souligner que ces langues s'apprennent au foyer, de façon spontanée, et que le principe « même personne, même langue » est respecté.

L'apprentissage guidé est un acte conscient dans un contexte scolaire ou dans une structure. Il y a lieu de distinguer explicitement entre des situations langagières créées artificiellement et les moments de communication naturelle de tous les jours.

L'enseignement de la langue allemande

Le pétitionnaire est à se demander pourquoi les enfants ne sont pas confrontés à la langue allemande dans les crèches et au précoce. Il semblerait que le Monsieur le Ministre accorde moins d'importance aux problèmes que pose la maîtrise de la langue allemande.

L'égalité des chances

Un enfant sans notions de français apprendra éventuellement à parler quelques mots en français. Un enfant ayant des connaissances relatives en français parlera mieux le français, mais moins bien le luxembourgeois.

Or, d'après un spécialiste renommé, les capacités intellectuelles jouent un rôle décisif dans l'apprentissage des langues. L'égalité des chances n'existe pas *per se* ; il faut veiller à ce que les enfants soient assistés, stimulés et encadrés de façon optimale.

L'importance de la langue maternelle pour l'apprentissage des langues

D'après l'hypothèse d'interdépendance du linguiste Cummins, il est généralement admis que le rôle de la langue maternelle est essentiel en vue d'un futur apprentissage de langues. C'est ainsi que l'enfant se développe au sein d'un monde linguistique et culturel, le fondement principal de l'apprentissage d'autres langues.

L'apport de la science

Selon l'orateur, le Ministère aurait dû approfondir l'étude des spécialistes en la matière.

L'apprentissage de l'anglais

Alors que l'âge idéal pour l'apprentissage d'une langue débiterait, selon les dires du Ministre, à 6 – 7 ans, le pétitionnaire constate que ce n'est qu'à l'âge de 13-14 ans que les élèves commencent à apprendre l'anglais, pendant une période de 6 ans, sans que cela n'engendre la moindre polémique. Quelles sont les expériences qu'on peut retenir de l'enseignement de la langue anglaise ?

Le précoce

A l'époque, le précoce avait été introduit en vue de la promotion de la cohésion sociale par le biais d'une seule langue commune. Le précoce faisait en quelque sorte figure d'instrument d'intégration.

Au vu du budget mis à disposition, le pétitionnaire revendique de rendre plus efficient l'enseignement non formel, par exemple par des expériences socio-émotionnelles, par le développement de la motricité, la mise à disposition d'un nombre élevé d'enseignants, la réduction des effectifs de classe, ceci en vue de mettre en valeur les situations de communication.

L'orateur est convaincu que grâce aux mesures précitées au cycle 1, les compétences langagières pourront s'améliorer, alors que des activités en langue française se feraient au détriment des critères précités.

Perfectionner le précoce, tel devrait être l'objectif premier duquel se dégageraient une continuité et un concept.

En guise de conclusion, le pétitionnaire se prononce en faveur

- de la promotion de la langue maternelle par les parents ;

- de la promotion de la langue luxembourgeoise dans le précoce ;
- de l'établissement d'un concept clair dans lequel tous les acteurs retrouvent leur place.

Et de se référer à la linguiste Rosemarie Tracy selon laquelle l'essentiel dans l'apprentissage des langues se retrouve dans le dosage de la qualité en interaction avec la quantité.

Echange de vues

Questions des Députés

Une représentante du groupe politique CSV demande à ce que l'enseignement des langues soit également thématiqué au niveau de l'enseignement supérieur. En outre, elle se réfère à une étude de l'Université du Luxembourg selon laquelle la maîtrise de la langue luxembourgeoise favorise l'alphabétisation en langue allemande.

Enfin, elle voudrait savoir si le personnel enseignant est suffisamment encadré en vue de la mise en pratique du nouveau système.

Une représentante du groupe politique « déi gréng » souligne qu'il n'existe pas de programme à l'origine de situations langagières artificielles. Le personnel encadrant adapte sa façon de procéder en fonction de la situation langagière des enfants. Il va de soi qu'une classe où sont représentés des enfants parlant différentes langues maternelles exige une approche pédagogique différente des classes qui regroupent des élèves parlant majoritairement le luxembourgeois.

Une représentante du groupe politique CSV se demande si l'apprentissage simultané du français et du luxembourgeois à partir d'un an par des enfants ne connaissant aucune de ces deux langues ne risque pas d'entraîner un surmenage. Cette nouvelle méthode se ferait-elle au détriment du luxembourgeois ?

Un représentant du groupe DP voudrait savoir quelles sont les études scientifiques sur lesquelles sont basés les arguments des pétitionnaires.

Réponses des pétitionnaires :

L'initiateur de la pétition admet qu'aucun jeune enfant ne maîtrise une langue quelconque à cent pour cent. Or, des études ont démontré qu'il est important que l'enfant atteigne un certain niveau dans une ou plusieurs langues à partir duquel les connaissances pourront être approfondies ultérieurement.

Une représentante des pétitionnaires décrit ses expériences au cycle 1. Le fait de maîtriser le luxembourgeois constituerait bel et bien un avantage pour l'enfant qui doit apprendre une deuxième langue et constituerait une base solide pour apprendre l'allemand, en l'occurrence. Par ailleurs, le fait d'écouter, au foyer, des histoires racontées en une langue donnée est bénéfique pour l'apprentissage de cette langue.

Revenant aux notions d'environnement naturel ou artificiel, l'oratrice explique qu'elle parle en luxembourgeois pendant les activités ludiques, ce qu'elle considère comme étant un environnement naturel, étant entendu évidemment qu'elle ne saurait aborder dans leur langue maternelle les enfants parlant une langue peu usuelle chez nous.

L'oratrice explique que les activités scolaires sont organisées en fonction d'un plan d'études.

Une autre représentante des pétitionnaires donne à considérer que le français s'est

établi comme langue de communication dans certaines crèches, ce qui n'est pas sans avoir de répercussions sur la situation langagière à l'école.

L'initiateur de la pétition parle de situation artificielle du moment qu'un enfant doit parler le français pendant les repas. Il donne à considérer que certains enfants, à l'âge d'un an, de par leur foyer, parlent deux langues en phase évolutive. Par l'introduction du nouveau système, ces mêmes enfants se retrouveront face à 3 voire 4 langues. Dans cette situation, certains enfants se trouveront à l'aise alors que d'autres seront surmenés. Le fait de se retrouver dans une structure pendant une grande partie de la journée risque d'accentuer ce sentiment de surmenage.

Selon l'orateur, l'introduction de la langue française se fait au détriment d'une alphabétisation en allemand, de l'apprentissage des sciences et des mathématiques. Il craint les effets à long terme qui pourraient résulter d'un manque de créativité et de temps réservé aux activités ludiques.

Questions des Députés

Un représentant du groupe politique DP fait valoir que le nombre d'enfants parlant le luxembourgeois est en baisse constante. Le fait de promouvoir le luxembourgeois dans les crèches n'est-il pas à considérer comme une chance, surtout en vue de l'alphabétisation en langue allemande ?

Un représentant de la sensibilité politique ADR souligne le rôle éminent de l'enseignement au niveau de l'intégration des enfants. Dans le cadre de la liberté d'expression il se demande pourquoi, dans notre pays, on se sent obligé de se justifier du moment qu'on se propose de promouvoir la langue luxembourgeoise. L'orateur, d'après ce qui lui a été rapporté, voit naître dans certaines écoles une attitude de résistance envers le luxembourgeois qui ne serait plus à considérer comme étant prioritaire.

Un représentant du groupe politique DP voit dans le nouveau système un moyen de valorisation de la langue luxembourgeoise. Par ailleurs la crainte des enfants devant les barrières linguistiques s'estompe complètement du fait que le contact avec les langues française et luxembourgeoise se fait en jouant, dans une atmosphère décontractée.

Une représentante du groupe politique CSV aborde le rôle bénéfique du sport dans l'éducation des enfants et demande si les responsables ont une formation adéquate pour encadrer les enfants.

Une autre représentante de ce groupe politique voudrait savoir si les enseignants du cycle 1 sont suffisamment préparés au nouveau système pour la rentrée scolaire.

Réponses des pétitionnaires :

D'après une représentante des pétitionnaires, la majeure partie des responsables n'aurait pas reçu de formation adéquate.

L'initiateur de la pétition se demande si toutes les crèches disposent d'un personnel répondant aux exigences du nouveau système. Chaque crèche ayant son propre concept, il voudrait savoir qui décide du niveau de compétence dans les deux langues et qui effectuera les contrôles.

Une représentante des pétitionnaires plaide en faveur de l'apprentissage obligatoire du luxembourgeois qui, plus tard, servira de base à apprendre d'autres langues.

Les représentants des pétitionnaires s'accordent à dire que le développement physique et cognitif des enfants mérite une promotion par le sport. Alors que la formation sportive des enseignants est jugée suffisante, l'initiateur de la pétition voit un potentiel d'amélioration au niveau de l'infrastructure sportive qu'il y a lieu d'adapter en fonction de l'âge de l'enfant.

S'il est vrai que le français ne devrait pas constituer une barrière linguistique, l'orateur se prononce en faveur d'un apprentissage étape par étape. Si, à partir de 2018, l'apprentissage du français est introduit en première année, le programme des années scolaires successives devra être adapté en conséquence.

Enfin, le pétitionnaire se demande si vraiment le niveau de la langue française est tellement faible au Luxembourg.

Intervention de Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

Monsieur le Ministre tient d'abord à préciser que la réforme ne prévoit pas un apprentissage de deux langues, mais une entrée en contact dans un environnement ludique, en fonction de l'âge de l'enfant. S'agissant d'une offre de se familiariser avec les langues au niveau des crèches, du précoce et du préscolaire, une définition de niveaux de compétence ne s'impose pas. Au cycle 1, le contact avec la langue française se fait exclusivement par la voie orale. Les connaissances ainsi acquises par les enfants serviront de base à l'apprentissage formel ultérieur.

Monsieur le Ministre informe que 72 références scientifiques de choix (voir en annexe) ont servi de base à l'élaboration du nouveau système, alors que les thèses défendues par les pétitionnaires sont partiellement réfutées depuis des années.

La science définit la période pendant laquelle les enfants apprennent une langue en jouant. Cette période prend fin à l'âge de 6 ans. Or, c'est à l'âge de 7 - 8 ans que les enfants commencent à apprendre le français, donc assez tardivement. Un enfant en bas âge peut dès lors apprendre à parler jusqu'à trois langues pourvu que les conditions nécessaires soient remplies. Partant, le Gouvernement a décidé de ne rien laisser au hasard, étant entendu que la promotion précoce du multilinguisme produit des effets favorables au niveau du vocabulaire. Le parcours préscolaire a une importance capitale au niveau des performances ultérieures. Voilà pourquoi une cohérence entre le foyer, la crèche et le précoce est indispensable.

Compte tenu du fait que leur composition varie en fonction des différentes régions du pays, les crèches ne sont a priori pas tenues à se soumettre à un concept prédéfini.

Le Gouvernement a lancé un projet général ambitieux. Le projet de loi afférent prévoit des phases transitoires et des ressources supplémentaires pour les crèches. Ainsi, chaque crèche doit disposer au moins d'un agent ayant le niveau C1 en français et d'un agent avec une qualification identique en luxembourgeois. Les gestionnaires des crèches se verront attribuer une augmentation des ressources de dix pour cent pour l'engagement de personnel et pour sa formation continue. Un référent pédagogique par crèche veillera à la réalisation du nouveau programme. Par ailleurs, l'Etat garantira la gratuité de vingt heures d'encadrement dans les crèches en vue d'une meilleure préparation à l'école officielle.

Au niveau de la composition du monde scolaire, on constate une grande hétérogénéité. Grâce à la promotion du plurilinguisme dans les crèches et le préscolaire, le travail de l'enseignant du fondamental prendra une forme plus équilibrée.

Le développement des compétences visées par les pétitionnaires a déjà force de loi et reste soumis au contrôle par des agents du Ministère.

Le Luxembourg a trois langues administratives. Devant le fait qu'à l'école la maîtrise du luxembourgeois, et plus tard du français, pose problème, Monsieur le Ministre plaide en faveur du nouveau système qui offre aux enfants la chance d'entrer en contact avec ces deux langues dans un environnement ludique.

Intervention des pétitionnaires :

L'initiateur de la pétition insiste sur l'importance d'un équilibre entre qualité et quantité. Il faut veiller à l'égalité des chances pour les enfants en tenant compte des difficultés que certains d'entre eux éprouvent au niveau de l'apprentissage des langues. Enfin, l'orateur déplore l'absence d'études à long terme dans le présent domaine.

2. Conclusions des commissions

Les positions divergentes s'afficheront de nouveau dans le cadre des discussions sur les différentes initiatives législatives visées par la pétition, à savoir

- le projet de loi 7104, une réforme de l'organisation de l'école fondamentale, qui vise entre autres à introduire une initiation au français au cycle 1. Le texte sera soumis au vote des députés demain, le 31 mai 2017, et
- le projet de loi 7064 qui doit introduire l'éducation plurilingue (luxembourgeois et français) ainsi que la gratuité des crèches pendant au moins 20 heures par semaine. Ce texte sera analysé en commission parlementaire demain matin, le 31 mai 2017.

Luxembourg, le 12 septembre 2017

Le secrétaire-administrateur,
Vera Haas-Gelejinsky

Le Président de la Commission des Pétitions,
Marco Schank

Le Président de la Commission de l'Education
nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,
Lex Delles

Literaturliste Sprachförderung und Mehrsprachigkeit

Wissenschaftliche Grundlagen

- Ahrenholz, Benrt (Hrsg.) (2007). Kinder mit Migrationshintergrund: Spracherwerb und Fördermöglichkeiten. Freiburg i. Br.: Fillibach.
- Andresen, Helga (2002). Interaktion, Sprache und Spiel: Zur Funktion des Rollenspiels für die Sprachentwicklung im Vorschulalter. Tübingen: Narr.
- Anstatt, Tanja (Hrsg.) (2007). Mehrsprachigkeit bei Kindern und Erwachsenen: Erwerb, Formen, Förderung. Tübingen: Attempto.
- Apeltauer, Ernst/Rost-Roth Martina (2011). Sprachförderung Deutsch als Zweitsprache: Von der Vor- in die Grundschule. Stauffenburg Verlag.
- Auer, Peter (1998). Code-switching in Conversation. London.
- Baker, Colin (2011). Foundations of bilingual education and bilingualism. 5th edition. Bristol: Multilingual Matters.
- Bialystok, Ellen (2007). Bilingualism in Development: Language, literacy and cognition. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bickes, Hans/Pauli, Ute (2009). Erst- und Zweitspracherwerb: Eine Einführung. Stuttgart: UTB.
- Böttger, H./Gien, G. (Hrsg.) (2014). The Multilingual Brain. Zum neurodidaktischen Umgang mit Mehrsprachigkeit. Berlin: epubli.
- Brizic, Katharina (2007). Das geheime Leben der Sprachen. Gesprochene und verschwiegene Sprachen und ihr Einfluss auf den Spracherwerb in der Migration. Münster: Waxmann.
- Bruner, Jerome (2008). Wie das Kind sprechen lernt. Bern: Huber.
- Cummins, J. (2000). Language, Power, and Pedagogy: Bilingual Children in the Crossfire. Clevedon, England: Multilingual Matters.
- Cummins, J. (1991). Language Learning and Bilingualism. Tokyo: Sophia University.
- Dehn, M./Oomen-Welke, I./Osburg, C. (2012). Kinder und Sprache(n). Was Erwachsene wissen sollten. Soltau: Kallmeyer.
- Dirim, İnci/Gogolin, Ingrid/Knorr, Dagmar/Krüger-Potratz, Marianne/Lengyel, Drorit/Reich, Hans H./Weiße, Wolfram (Hrsg.) (2015). Impulse für die Migrationsgesellschaft: Bildung, Politik und Religion. Münster: Waxmann.
- García, Ofelia (2008). Bilingual Education in the 21st Century. A Global Perspective. New York: Blackwell.
- García, Ofelia/Kleifgen, Jo Anne (2010). Educating emergent bilinguals: Policies, Programs and Practices for English language learners. New York: Teachers College Press.
- García, Ofelia/Wei, Li (2014). Translanguaging: Language, Bilingualism and Education. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

Deposé par A. le Niwiske Claude Neis &
le 30.05.2017

- Gogolin, Ingrid (1994). *Der monolinguale Habitus der multilingualen Schule*. Münster/New York.
- Gogolin Ingrid/Lange, Imke/Michel, Ute/Reich, Hans H. (Hrsg.) (2013). *Herausforderung Bildungssprache – und wie man sie meistert*. Münster: Waxmann.
- Gogolin, Ingrid/Neuman, Ursula (2009). *Streitfall Zweisprachigkeit. The Biligualism Controversy*. Wiesbaden: VS Verlag.
- Grosjean, François (1982). *Life with two languages: An introduction to bilingualism*. Cambridge.
- Hélot, Christine/Rubio, Marie-Nicole (Hrsg.) (2013). *Développement du langage et plurilinguisme chez le jeune enfant*. Toulouse: Éditions Eres.
- Hinnenkamp, Volker/Meng, Katharina (Hrsg.) (2005). *Sprachgrenzen überspringen: Sprachliche Hybridität und polykulturelles Selbstverständnis*. Tübingen.
- Keim, Inken/Tracy, Rosemarie (2007). *Mehrsprachigkeit und Migration*. In: S. Frech/K.-H. Meier-Braun (Hrsg.), *Die offene Gesellschaft. Zuwanderung und Integration*. Schwalbach/Taunus, S. 121-144.
- Lanza, Elizabeth (1997). *Language mixing in infant bilingualism: a sociolinguistic perspective*. Oxford.
- Lave, J./Wenger, E. (1991). *Situated Learning: Legitimate Peripheral Participation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Leitner, A./Printer, A. (2010). *Früher Spracherwerb in der Migration*. Wien: Praesens Verlag.
- List, Gudula/List, Günter (Hrsg.) (2001). *Quersprachigkeit: Zum transkulturellen Registergebrauch in Laut- und Gebärdensprachen*. Tübingen.
- Müller, Natascha/Kupisch, Tanja/Schmitz, Katrin/Cantone, Katja (2007). *Einführung in die Mehrsprachigkeitsforschung*. Tübingen.
- Myers-Scotton, Carol (2006). *Multiple Voices*. Malden.
- Oksaar, Els (2002). *Zweitspracherwerb: Wege zur Mehrsprachigkeit und zur interkulturellen Verständigung*. Stuttgart: Kohlhammer.
- Reich, Hans H. (2009). *Zweisprachige Kinder: Sprachenaneignung und sprachliche Fortschritte im Kindergartenalter*. Münster: Waxmann.
- Reich, H. H./Roth, H. J. (2002). *Spracherwerb zweisprachig aufwachsender Kinder und Jugendlicher. Ein Überblick über den Stand der nationalen und internationalen Forschung*. Hamburg.
- Röhner, Charlotte (Hrsg.) (2005). *Erziehungsziel Zweisprachigkeit. Diagnose von Sprachentwicklung und Förderung von Deutsch als Zweitsprache*. Weinheim, München: Juventa.
- Romaine, Suzanne (1995). *Bilingualism*. Oxford.
- Rinjat, Jules (1913). *Le développement du langage observé chez un enfant bilingue*. Paris.
- Tracy, Rosemary (2008). *Wie Kinder Sprachen lernen. Und wie wir sie dabei unterstützen können* (2. Auflage). Tübingen: Francke.

Praxismaterialien und Instrumente

Boeckmann, K./Lins, S./Orlovsky, S./Wondraczek, I. (2011). Mehrsprachigkeit in den Kindergärten. Methodisches Handbuch für die Sprachentwicklung. Pölsen: Universität Wien.

Burkhardt Montanari, Elke (2001). Wie Kinder mehrsprachig aufwachsen: Ein Ratgeber. 2. Auflage. Frankfurt am Main: Brandes und Apsel.

Buschmann, Anke (2008). Heidelberger Elterntraining zur frühen Sprachförderung. Trainermaterial. München: Urban & Fischer.

Buttaroni, Susanna (Hrsg.) (2001). Vorschulische Integration durch Sprache(n)wissen. Wien: BM:BWK.

Buttaroni, Susanna (Hrsg.) (2011). Wie Sprache funktioniert. Einführung in die Linguistik für Pädagoginnen und Pädagogen. Schneider Verlag Hohengehren.

Dehn, Mechthild; Oomen-Welke, Ingelore & Osburg Claudia (2012). Kinder und Sprachen. Kallmeyer Verlag.

Filtzinger, O./Montanari, E./Cicero Catanese, G. (2011). Europäisches Sprachenportfolio. Mehrsprachigkeit in der frühkindlichen Bildung wertschätzen und dokumentieren. Braunschweig: Schubi Verlag.

Flóres, N./García, O. (2013). Linguistic third spaces in education: Teachers' translanguaging across the bilingual continuum. In: D. Little/C. Leung/P. Van Avermaet (Hrsg.), Managing diversity in education: Languages, policies, pedagogies. Bristol, UK: Multilingual Matters, S. 243-256.

Fried, Lilian/Briedigkeit, Eva (2008). Sprachförderkompetenz. Selbst- und Teamqualifizierung für Erzieherinnen, Fachberatungen und Ausbilder. Berlin: Cornelsen.

García, O./Flores, N. (2012). Multilingual pedagogies. In: M. Martin-Jones/A. Blackledge/A. Creese (Hrsg.), The Routledge Handbook of Multilingualism. New York: Routledge, S. 232-246.

Jampert, Karin/ Best, Petra/Guadatiello, Angela/Holler, Doris/Zehnbauer, Anne (2007). Schlüsselkompetenz Sprache. Sprachliche Bildung und Förderung im Kindergarten. Konzepte – Projekte – Maßnahmen (2. überarbeitete Auflage). Berlin: verlag das netz.

Jampert, Karin/Thamer, Verena/Schattel, Diana/Sens, Andreas/Zehnbauer, Anne/Best, Petra/Leier, Mechthild (2011). Die Sprache der Jüngsten entdecken und begleiten. Sprachliche Bildung und Förderung für Kinder unter Drei. Berlin: verlag das netz.

Kammermeyer, G./Roux, S./Stuck, A. (2013). "Was wirkt wie?" – Evaluation von Sprachfördermaßnahmen in Rheinland-Pfalz. Abschlussbericht (März 2013). Landau: Universität Landau.

Kannengieser, Simone/Kappeler Suter, Silvana/Aggeler-Lätsch, Florence/ Plangger, Natalie (2013). Nashorner haben ein Horn: Sprachförderung in Spielgruppen und Kindertageseinrichtungen. Seelze: Kallmeyer.

Knapp, Werner/Kucharz, Diemut/Gasteiger-Klicpera, Barbara (2010). Sprache fördern im Kindergarten. Umsetzung wissenschaftlicher Erkenntnisse in die Praxis. Weinheim, Basel: Beltz.

Krumm, Hans-Jürgen (Hrsg.) (2001). Kinder und ihre Sprachen: Lebendige Mehrsprachigkeit; Sprachenportraits. Wien: Eviva.

Spezifische Studien

Albers, Timm (2009). Sprache und Interaktion im Kindergarten. Eine quantitativ-qualitative Analyse der sprachlichen und kommunikativen Kompetenzen von drei- bis sechsjährigen Kindern. Bad Heilbrunn: Julius Klinkhardt.

Danby, Susan (2002). The communicative competence of young children. *Australian Journal of Early Childhood* 27(3): 25-30.

Dolean, Dacian Dorin (2015). How early can we efficiently start teaching a foreign language? *European Early Childhood Education Research Journal* 23(5), 706-719.

Hélot, Christine/Fialais, Valérie (2014). Early Bilingual Education in Alsace. The one language/one teacher policy in question. In: Horner, K./de Saint-Georges, I./Weber, J.-J. (Hrsg.), *Multilingualism and Mobility in Europe. Policies and Practices*. Frankfurt: Peter Lang, S. 83-102.

Hollick, Danièle/Gastager, Angela (2014). Multilingualität in Gestaltung schulischer Praxis: Potentiale eines innovativen Lehr-Lernarrangements *Zeitschrift für Bildungsforschung* 4(2): 137-152.

Hutterli, Sandra (2012). Koordination des Sprachenunterrichts in der Schweiz. Aktueller Stand – Entwicklungen – Ausblick. Bern: Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren (EDK).

König, A. (2009). Interaktionsprozesse zwischen ErzieherInnen und Kindern. Eine Videostudie aus dem Kindergartenalltag. Wiesbaden: VS.

Lafranchi, A. (2002). Schulerfolg von Migrationskindern: Die Bedeutung familienergänzender Betreuung im Vorschulalter. Opladen.

Lengyel, Drorit (2009). Zweitspracherwerb in der Kita. Eine integrative Sicht auf die sprachliche und kognitive Entwicklung mehrsprachiger Kinder. Münster: Waxmann.

Meisel, Jürgen M. (2009). Second Language Acquisition in Early Childhood. *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 28(1): 5-34.

Schwartz, Mila/Koh, Poh Wee/Chen, Becky Xi/Sinke, Mark/Geva, Esther (2015). Through the lens of teachers in two bilingual programmes: A look at early bilingual education. *Language, Culture and Curriculum*.

UNESCO – United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (2003). *Education in a Multilingual World*. Paris: UNESCO

Universität Hamburg. Kompetenzzentrum Förderung von Kindern und Jugendlichen mit Migrationshintergrund (2016). Konzeption durchgängige Sprachbildung. Planvolle Förderung sprachlicher Fähigkeiten als Grundlage für erfolgreiche Bildung, unter <https://www.foermig.uni-hamburg.de/bildungssprache/durchgaengige-sprachbildung.html> (abgerufen am 25.04.2016).

Weber, Jean-Jacques (2009). *Multilingualism, Education and Change*. Frankfurt am Main: Peter Lang.

Lentes, Simone/Thiesen, Peter (Hrsg.) (2004). Ganzheitliche Sprachförderung: Ein Praxisbuch für Kindergarten, Schule und Frühförderung. Weinheim: Beltz.

List, Gudula (2004). Förderung von Mehrsprachigkeit in der Kita. München: DJI.

Montanari, Elke (2002). Mit zwei Sprachen groß werden: Mehrsprachige Erziehung in Kindergarten, Schule und Familie, 4. Auflage. München: Kösel.

Nauwerck, Patricia (Hrsg.) (2009). Kultur der Mehrsprachigkeit in Schule und Kindergarten. Freiburg: Fillibach.

Neumann, Simone (2001). Ganzheitliche Sprachförderung: Ein Praxisbuch für Kindergarten, Schule und Frühförderung. Weinheim: Beltz.

Reich, Hans H. (2008). Sprachförderung im Kindergarten. Grundlagen, Konzepte und Materialien. Berlin: verlag das netz.

Reich, Hans H./Krumm, Hans-Jürgen (2013). Sprachbildung und Mehrsprachigkeit: Ein Curriculum zur Wahrnehmung und Bewältigung sprachlicher Vielfalt im Unterricht. Münster: Waxmann.

Ricart Brede, J. (2011). Videobasierte Qualitätsanalyse vorschulischer Sprachfördersituationen. Freiburg im Breisgau: Fillibach.

Salem, Tanja/Neumann, Ursula/Michel, Ute/ Dobutowitsch Friedericke (Hrsg.) (2013). Netzwerke für durchgängige Sprachbildung 1. Grundlagen und Fallbeispiele. Münster: Waxmann

Somers, Thomas/Lochtman, Katja/Van De Craen, Pierre (2014). Multilingualism as a resource for learning and teaching. In: Nancy Morys/Claudine Kirsh/Ingrid De Saint-Georges/Gerard Gretsch (Hrsg.), Lernen und Lehren in multilingualen Kontexten: Zum Umgang mit sprachlich-kultureller Diversität im Klassenraum. Frankfurt am Main: Peter Lang, S. 191-208.

Thiersch, Renate (2007). Sprachförderung mehrsprachiger Kinder im Kindergarten. In: Tanja Anstatt (Hrsg.), Mehrsprachigkeit bei Kindern und Erwachsenen: Erwerb, Formen, Förderung. Tübingen: Attempto, S. 9-30.

Tophinke, D. (2008). Sprachförderung im Kindergarten – Julia, Elena und Fatih entdecken gemeinsam die deutsche Sprache. Berlin: Cornelsen.

Winner, Anna (2007). Kleinkinder ergreifen das Wort: Sprachförderung mit Kindern von 0 bis 4 Jahren. Berlin: Cornelsen.

Zur Luxemburger Situation

Brachmond, Robi (2015). Multi- und Plurilingualität der Sprachensituation Luxemburgs: Aus dem Blickwinkel der formalen Bildung. In: MENJE (Hrsg.), Beiträge zur plurilingualen Bildung. Luxemburg: MENJE, S. 9-14.

COE – Council of Europe (2001). Gemeinsamer Europäischer Referenzrahmen für Sprachen: Lernen, lehren, beurteilen. Strasbourg: COE.

COE – Council of Europe, Language Policy Division/MENFP – Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Grand-Duché de Luxembourg (2006). Profil de la politique linguistique éducative: Grand-Duché de Luxembourg. Strasbourg: COE.

Fehlen, Fernand/Heinz, Andreas (2016). Die Luxemburger Mehrsprachigkeit: Ergebnisse einer Volkszählung. Bielefeld: transcript.

Gilles, Peter/Seela, Sebastian/Sieburg, Heinz/Wagner, Melanie (2010). Sprachen und Identitäten. In: IPSE – Identités, Politiques, Sociétés, Espaces (Hrsg.), Doing Identity in Luxembourg: Subjektive Aneignungen – institutionelle Zuschreibungen – sozio-kulturelle Milieus. Bielefeld: transcript, S. 63-104.

Hadjar, Andreas/Fischbach, Antoine/Martin, Romain/Backes, Susanne (2015). Bildungsungleichheiten im luxemburgischen Bildungssystem. In: Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, SCRIPT/Université du Luxembourg, FLSHASE (Hrsg.), Bildungsbericht Luxemburg 2015. Band 2: Analysen und Befunde. Luxemburg: MENJE/Université du Luxembourg.

Martin, Romain/Ugen, Sonja/Fischbach, Antoine (Hrsg.) (2015). Épreuves Standardisés. Bildungsmonitoring für Luxemburg. Nationaler Bericht 2011-2013. Luxemburg: University of Luxembourg, Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET).

Oomen-Welke, Ingelore/Institut de Formation continue (IFC), Service de l'Enseignement fondamental (SEF) (2012/13). Integrierte Mehrsprachigkeit als durchgängige Sprachbildung in Luxemburg. Konzept für die Sprachförderung ein-, zwei und mehrsprachiger Kinder im Alter von 4 bis 10 Jahren (Zyklen 1-4), unter <https://ssl.education.lu/ifen/konzept-der-durchgaengigen-sprachbildung> (abgerufen am 25.04.2016).

Pigeron-Piroth, Isabelle/Fehlen, Fernand (2015). Les langues dans les offres d'emploi au Luxembourg (1984-2014). Working Paper. Luxemburg: Université du Luxembourg, IPSE – Identités. Politiques, Sociétés, Espaces/Institut de langue et de littératures luxembourgeoises/Institute of Geography and Spatial Planning.

Ugen, Sonja/Martin, Romain/Böhm, Bettina/Reichert, Monique/Lorphelin, Dalia/Fischbach, Antoine (2013). Einfluss des Sprachhintergrundes auf Schülerkompetenzen. In: MENJE, SCRIPT/Université du Luxembourg, EMACS (Hrsg.), PISA 2012. Nationaler Bericht Luxemburg. Luxemburg: MENFP/Université du Luxembourg, S. 100-113.